



Bulletin Municipal
COMMUNE DE PEIPIN
Alpes de Haute-Provence

PEIP'INFOS - N°34 - AUTOMNE 2016



www.peipin.fr



Frédéric Dauphin

Maire de Peipin,
vice-président de
la Communauté
de communes Lure
Vançon Durance.

Vous êtes sans doute tous plus ou moins au courant de ce qu'il s'est passé au sein de l'équipe municipale ces jours-ci et qui s'est conclu lors du Conseil municipal du 27 septembre. En effet, j'ai retiré mes délégations à la première adjointe, M^{me} Joëlle Blanchard, le 14 septembre dernier. Et lors du Conseil du 27 septembre, la majorité des Conseillers (par 8 voix sur 14) a décidé de ne pas maintenir M^{me} Blanchard dans ses fonctions d'adjointe. Cette procédure, tout à fait légale, ne remet toutefois pas en question ses mandats de Conseillère municipale et de Conseillère communautaire.

J'ai évidemment pris connaissance de la lettre ouverte de M^{me} Blanchard, qu'elle a par ailleurs également envoyée par e-mail en l'associant au texte anonyme d'un citoyen. Concernant cette diatribe « anonyme », je ne perdrai pas de temps à commenter des propos aussi infamants que grotesques.

Je ne vous cache pas que j'aurais préféré consacrer mon éditorial à d'autres sujets que cette crise, mais je me dois de vous en parler en toute sincérité, d'abord parce que de graves accusations sont portées à mon encontre et à l'encontre des autres Conseillers municipaux ; ensuite pour que vous disposiez de ma version des faits, et enfin, je l'espère, pour que nous puissions clore ce chapitre, cesser cette polémique consternante et continuer d'œuvrer pour le bien de la commune et de tous les Peipinois.

Vous devez bien vous douter que si j'ai pris la décision de retirer mes délégations à la première adjointe, ce n'est ni par hasard, ni par lubie, ni par quelque improbable goût de l'injustice. C'est une décision très difficile, humainement déchirante, qui est malheureusement la conséquence des multiples problèmes que j'ai rencontrés lors de ma collaboration avec M^{me} Blanchard, au cours de ces deux dernières années. Je l'assume totalement : oui, il m'était devenu impossible de continuer à travailler avec M^{me} Blanchard. Et quand un maire ne s'entend plus avec son premier adjoint, ce dernier ne peut tout simplement pas le rester.

En dépit de ce que M^{me} Blanchard prétend, non seulement les reproches que je lui fais sont très réels et très sérieux, mais de plus, elle les connaît parfaitement. Ce sont des problèmes que nous avons maintes fois abordés ensemble, et depuis fort longtemps. J'ai évidemment organisé, avec elle et avec les autres

élus, plusieurs réunions de concertation et d'explication afin de tenter de les résoudre. Mais tous ces efforts ont échoué.

De quels problèmes s'agit-il ? Essentiellement de son manque de loyauté, de son manque de solidarité et de son incapacité à travailler en équipe. Avant de poursuivre, j'aimerais rappeler ceci : dans une équipe municipale, le maire doit pouvoir compter sur ses adjoints et ses Conseillers municipaux bien sûr, mais aussi et surtout sur son premier adjoint. Le premier adjoint, c'est le bras droit loyal qui, en toutes circonstances, doit soutenir le maire et être solidaire de son action (et de celle de son équipe). C'est précisément ce que je n'obtenais pas de la part de M^{me} Blanchard.

Je vous invite à consulter le procès verbal du Conseil du 27 septembre 2016 dès qu'il sera mis en ligne sur le site Internet de la mairie. Vous y découvrirez, dans ma déclaration, la synthèse des éléments qui justifient ma décision. Mais pour résumer : il s'agit de l'ingérence répétée de M^{me} Blanchard dans les délégations des autres adjoints (ou les dossiers des autres Conseillers municipaux), qui a provoqué des tensions relationnelles et d'importants dysfonctionnements dans la gestion des affaires communales ; de son manque flagrant de solidarité envers l'équipe qui l'a conduite, à plusieurs reprises, à s'opposer publiquement à des décisions que nous avons pourtant prises en sa présence, soit à la majorité, soit à l'unanimité, en réunion de travail ou même en Conseil municipal ; et enfin, de son refus catégorique, pendant mes congés cet été, d'exécuter certaines instructions (issues de décisions prises, là aussi collégialement, en réunion d'équipe). Un refus injustifié et totalement inacceptable, qui aura peut-être une incidence financière non négligeable pour la commune.

Sur la façon dont s'est déroulé le Conseil du 27 septembre, j'affirme que tout a été fait de façon transparente et démocratique, avec un vote dans les règles, à bulletin secret. Le résultat a été très nuancé, ce qui invalide l'idée selon laquelle j'aurais exercé je ne sais quelle pression sur les Conseillers. M^{me} Blanchard avait été avisée du retrait de mes délégations 15 jours avant le Conseil, d'une part. D'autre part, lors du Conseil, elle a pu s'exprimer durant près d'une demi-heure, sans être interrompue et lire sa déclaration en toute liberté. J'avais fixé dès le départ les conditions de cette délibération et demandé à ceux qui voulaient prendre la parole de le faire sous forme déclarative, de façon à ce que la séance ne se transforme pas en vulgaire règlement de compte. C'est d'ailleurs certainement la raison pour laquelle peu de Conseillers se sont exprimés : nous nous étions déjà tout dit à de nombreuses reprises en réunion d'équipe.

Enfin, dernier point. Le nombre des adjoints est réduit de quatre à trois, et j'ai effectivement donné une délégation à une Conseillère municipale qui s'in-

vestit énormément sur des dossiers techniques pour la commune. Cette nouvelle configuration nous permettra d'économiser désormais 6 000 euros par an par rapport à la précédente mandature (au lieu de 3 000 euros par an jusqu'à présent).

Voilà, mes chers concitoyens, ce que j'avais à dire.

Je ne m'exprimerai plus à ce sujet et je ne souhaite qu'une chose maintenant, c'est poursuivre la tâche que vous nous avez confiée. Nous devons terminer de redresser nos finances, concrétiser la relance de l'activité économique de notre zone commerciale (avec de nouveaux emplois à la clé) et réaliser les beaux projets que nous avons pour Peipin.

Vie communale

Actualités

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA PASSE À APRONS

Depuis le 15 juin, le chantier de la première « passe à aprons » (PAP) de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur sur la commune de Peipin est en cours. Son objectif est de faciliter le déplacement en rivière des poissons aux abords de la centrale hydroélectrique EDF de Salignac.



Les travaux en rivière se termineront fin octobre. **Pour des raisons de sécurité** et pour ne pas perturber le déroulement des opérations, **le chantier est interdit au public**. Nous demandons à la population de respecter les consignes et de ne pas s'approcher de la zone de chantier.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le dossier PAP paru dans le précédent numéro du Peip'Infos.

MÉDIATHÈQUE PAUL SURTEL, PROJET DE « CABINE À LIRE »

Durant l'automne, la mairie de Peipin va mettre un place un système de Cabine à lire, à l'image de ce qui s'est déjà fait ailleurs en France, comme avec les boîtes à livres de Manosque.

Dans une cabine à lire, comme celle qui sera installée dans l'ancienne cabine téléphonique de Peipin, Place du Bon-Vent, tout un chacun pourra venir sans restriction déposer des livres ou en emporter d'autres. Cette cabine téléphonique qui n'était plus utilisée deviendra ainsi un espace d'échange, un vecteur de lien culturel.

Pour sa création, la médiathèque Paul Surtel et la mairie auront besoin d'un certain nombre de livres. Que vous les ayez déjà lus ou que vous vouliez simplement les faire découvrir à d'autres passionnés, n'hésitez pas à apporter vos livres à la médiathèque ou à la mairie afin qu'ils soient triés et mis à disposition dans la cabine à lire.



CRÈCHE LOU PICHOUN : BIENTÔT DE NOUVEAUX LOCAUX

La crèche Lou Pichoun déménagera courant 2017 au rez-de-chaussée du bâtiment socio-culturel du Grand-Champ. La Communauté de Communes Lure Vançon Durance (CCLVD), maître d'ouvrage, est en attente de réponse de certaines subventions pour lancer les appels d'offres pour la réalisation des travaux d'aménagement.

LOI NOTRe : FUSION DE LA CCLVD AVEC LA CCVJ AU 1^{er} JANVIER 2017

Les élus des deux communautés se réunissent régulièrement pour préparer la fusion entre la Communauté de Communes de Lure Vançon Durance avec la Communauté de Communes de la Vallée du Jabron qui sera créée au premier janvier 2017.

INTEMARCHÉ PROJET D'AGRANDISSEMENT EN COURS

Une convention de Projet Urbain Partenarial (P.U.P) a été signée entre la mairie et la Foncière Chabrières. La purge des recours du permis de construire arrivant à terme, les travaux d'aménagement et de sécurisation du chemin du Desteil (du rond-point à la voie de chemin de fer) et la création de la voie de desserte (le long de la voie SNCF) vont pouvoir commencer. Le coût approximatif est de 500 000 €.

Ces travaux de voirie sont pris en charge à 98% par le propriétaire d'Intermarché et à 2% par la commune (ces 2% bénéficiant de subventions). Rappelons que les réseaux télécom, électricité, éclairage, eaux et arrosages seront refaits à neuf. Un cheminement doux pour piétons et vélos sera également réalisé.

Le magasin Intermarché passe donc d'une taille « super » à une taille « hyper » avec 3 500 m² de surface de vente, un parking extérieur comptant plus de 250 places ainsi qu'un parking souterrain à partir duquel les visiteurs rejoindront le magasin par des escalators. Signe des temps, 7 bornes électriques sont prévues pour les véhicules propres, la toiture sera en partie végétalisée et une autre partie couverte de panneaux photovoltaïques. La station service sera bien sûr totalement réaménagée. Les travaux devraient commencer avant la fin de l'année et s'étendront jusqu'à 2018. Nous vous informerons naturellement de l'avancement du projet au fil de la procédure d'instruction.

LA FONTAINE DU VILLAGE RESTAURÉE

Cet été, à l'initiative de M. Ataspara et de M. Pulce, un petit groupe de villageois a décidé de restaurer la fontaine du village. L'objectif : voir l'eau couler à nouveau ! Pour ce faire, un nettoyage, l'étanchéisation du bassin et la remise en état du système de pompage étaient nécessaires.

La mairie a accepté leur demande de restauration à titre gracieux, cette action n'étant pas prévue dans les futurs travaux communaux. Ainsi un travail formidable a été réalisé. La municipalité les remercie sincèrement pour cette action citoyenne.

Un appel aux dons a été organisé à l'initiative de Corinne Roux pour rembourser les frais liés à l'achat des matériaux à l'attention de M. Ataspara qui fut le premier surpris par cette démarche. Ne souhaitant pas recevoir de l'argent pour ce travail bénévole, il a fait don de l'enveloppe à l'association Culture et Patrimoine de Peipin (ACEPP) qui œuvre pour la sauvegarde du patrimoine peipinois. Madame Orttner, présidente de l'ACEPP et au nom des membres de l'association, le remercie pour cet acte de générosité.



De gauche à droite : M^{me} Orttner, M^{me} Roux, M. Pulce, M. Ataspara



Don de M. Ataspara à M^{me} Orttner

JEAN-MARIE DELMAERE, NOUVEAU CORRESPONDANT PRESSE DE PEIPIN



Jean-Marie Delmaere a été durant près de 15 ans correspondant presse pour Le Provençal, Le Méridional et Échappement 04-05.

Maintenant retraité, il renoue avec l'envie d'écrire, de partager, de diffuser de l'information. Tout naturellement, il a proposé ses services à La Provence et il est à présent le nouveau correspondant presse pour les communes de Peipin et d'Aubignosc. La municipalité lui souhaite la bienvenue sur notre territoire.

Associations, particuliers, n'hésitez pas à le contacter pour qu'il relaie vos informations dans les colonnes de La Provence.

Jean-Marie DELMAERE - Correspondant presse La Provence Peipin / Aubignosc - jm.delmaere@wanadoo.fr

BENNES À VÉGÉTAUX

Comme l'an dernier, Le SMIRTOM Durance-Provence mettra à disposition 2 bennes pour les dépôts de déchets végétaux sur la commune de Peipin les week-ends de novembre et décembre.

- 5 et 6 novembre : Les Bons-Enfants et La Poste
- 12 et 13 novembre : Chemin des Granges et 13 Rue du Piolard
- 19 et 20 novembre : EHPAD et Les Bons-Enfants
- 26 et 27 novembre : La Poste et Chemin des Granges
- 3 et 4 décembre : 13 Rue du Piolard et EHPAD

Il vous est demandé de respecter les consignes affichées sur les bennes, à savoir :

- pas de dépôt de déchets autres que des déchets verts
- pas de sacs plastiques ni autres contenants
- dépôts uniquement dans les bennes, en aucun cas autour, sur la voie publique.



MATINÉE « PEIPIN PROPRE » SAMEDI 22 OCTOBRE 2016

Les matinées "Peipin Propre" sont un véritable succès depuis leur lancement en avril 2015, elles permettent d'enlever de la nature les déchets qui sont ensuite portés à la déchèterie de Château-Arnoux. La municipalité renouvelle donc cette journée citoyenne afin de partager un moment de convivialité et de bonne action pour notre commune ! Nous invitons tous les Peipinois, enfants et adultes, à participer à ce nettoyage le **samedi 22 octobre : rendez-vous dès 8h45 sur le parking de l'école**. Les sacs poubelles seront fournis, pensez simplement à vous munir d'une paire de gants et de votre gilet de sécurité. Vous pouvez également apporter de l'outillage (serpette, sécateur, débroussailleuse, etc.). Une prudence particulière sera nécessaire avec la participation des enfants qui resteront sous la responsabilité de leurs parents.

Pour clôturer cette matinée, un apéritif sera offert. **Nous vous attendons nombreux !**

SUIVEZ LA FABRICATION DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE EN LIGNE

Un nouveau service permet aux usagers de consulter l'avancement de leur demande de production de permis de conduire, dès l'instruction complète par la préfecture jusqu'à la remise du permis de conduire.

Cette fonctionnalité est accessible via le site de l'ANTS : www.ants.gouv.fr
Afin d'accéder au statut de votre dossier, vous devez renseigner votre numéro de permis. En précisant votre numéro de portable ou votre adresse mail, vous pourrez être informé de la disponibilité de votre permis de conduire.



Pour toute question relative à la disponibilité de votre permis de conduire après réussite à l'examen ou après le dépôt de votre demande en préfecture, un centre d'appels spécifique est mis en place par l'Agence nationale des titres sécurisés pour vous informer sur l'état d'avancement de la production de votre permis de conduire. Il est accessible par téléphone, du lundi au vendredi de 7h45 à 20 heures et le samedi de 8 heures à 17 heures au **0810 901 041** (coût d'un appel local depuis un poste fixe).

Source : <http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/>.

CHATS ERRANTS : AVANCEMENT DU PROJET



La commune de Peipin vient de signer une convention avec la Fondation 30 millions d'amis qui subventionne les campagnes de stérilisation des chats errants. Cette subvention couvre la totalité des frais vétérinaires.

Les dates des campagnes vous seront communiquées sur le site de la commune, affichées dans les quartiers concernés et en mairie, ceci pour vous permettre de garder vos propres chats à la maison.

Par ailleurs, nous vous rappelons que nous cherchons des familles d'accueil provisoire afin d'abriter les animaux stérilisés le temps qu'ils se remettent de l'opération. Merci de prendre contact avec le secrétariat de la mairie si vous souhaitez nous aider.

NUISANCES SONORES : ABOIEMENTS DE CHIENS

En ville comme à la campagne, les problèmes de voisinage perturbent parfois la vie quotidienne. Ce que vous devez savoir pour garantir votre tranquillité :

Selon l'article L. 2212 - 2 du code général des collectivités territoriales nous vous rappelons que les cris d'animaux domestiques, notamment les aboiements de chiens ne doivent pas troubler la tranquillité publique et le repos des habitants.

L'aboiement de chiens est une des nuisances de voisinage les plus courantes. Les exemples sont nombreux : aboiements, bricolage, tondeuses, appareils de musique, etc.

Depuis la loi du 31 décembre 1992 et le décret du 18 avril 1995, la nuisance sonore peut être sanctionnée quand elle est « de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité » (art. R1334-31 du Code de la santé publique).

Et il n'est pas nécessaire que le bruit soit nocturne pour que son auteur soit sanctionné.

PLUIE ET INONDATION

Chaque année, de plus en plus tôt, les 15 départements méditerranéens (dont font partie les Alpes-de-Haute-Provence) connaissent des épisodes de pluies intenses pouvant conduire à des crues soudaines sur des territoires à forte concentration touristique : l'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques heures.

Dans ces moments là, appliquez les bons gestes expliqués ci-contre.

SAIP POUR SYSTÈME D'ALERTE ET D'INFORMATION DES POPULATIONS

Téléchargez cette application pour smartphone disponible sur Apple Store et Google Play. Elle permet d'être alerté, via notification, en cas de suspicion d'attentat ou d'événement exceptionnel (accident de sécurité civile) susceptible de résulter d'un attentat.

Dans les prochains mois, une mise à jour de l'application prendra en compte tous les risques majeurs naturels ou technologiques et délivrera les messages de vigilance associés.

Cette application complète le dispositif d'alerte et d'information des populations (SAIP) déjà existant (sirènes, messages radios préformatés, etc.) et s'inscrit dans une démarche globale de sensibilisation de la population aux risques.

1. JE M'INFORME
et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels.

2. JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS

3. JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES,
de mes voisins et des personnes vulnérables

4. JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU
et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts

5. JE NE SORS PAS
Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre

6. JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE

7. JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED
Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture

8. JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE,
ils sont en sécurité

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ
Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, lingettes ou alcool, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, sacrotune pour animaux.

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie
112 ou 18 Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie, Police

www.developpement-durable.gouv.fr
#pluieinondation

www.interieur.gouv.fr

LE 1^{er} DARTY DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE A OUVERT À PEIPIN !



M. Lesourd, ancien gérant de Kiabi a décidé de changer son enseigne commerciale et d'implanter dans ses locaux de la ZAE de Peipin le 1^{er} magasin Darty des Alpes de Haute-Provence. Avec près de 800 m² de superficie, les vêtements ont laissé place aux petits et gros électroménagers, au multimédia, à l'image, au son, à la téléphonie et à un nouveau rayon que l'enseigne vient de s'approprier, la literie.



Michel Fleys



M. le maire de Peipin



Philippe Lesourd : gérant du magasin

L'inauguration du nouveau magasin s'est tenue mercredi 7 septembre 2016 devant de nombreux élus, entrepreneurs, commerçants, artisans et futurs clients. La municipalité souhaite la bienvenue à cette nouvelle enseigne qui ne manquera pas de dynamiser encore plus notre zone d'activité.

NOUVEAU POINT DE TRI SÉLECTIF SUR LE PARKING DE LIDL

Cet été, le SMIRTOM Durance-Provence a mis en place 24 nouveaux points de tri sur le territoire. Pour notre commune, c'est le parking de LIDL qui a été retenu pour cette nouvelle implantation. Ces nouvelles colonnes permettent de trier le verre, les papiers, les emballages et les ordures ménagères. Un chalet à cartons complète ce nouveau point de tri. De plus, vous avez sans doute remarqué les nouveaux modèles de colonnes récemment installés sur la Place du Bon-Vent et sur le parking d'Intermarché.



Colonnes du Parking de LIDL



Colonnes Place du Bon-Vent



Colonnes parking d'Intermarché

LE MÉCHOUI DU 15 AOÛT À PEIPIN : UNE TOTALE RÉUSSITE !

Le 15 août 2016 a été une très belle journée. Grâce à un soleil resplendissant, le méchoui annuel organisé par « Les Portes du Jabron » l'association Culture et Patrimoine de Peipin, s'est déroulé dans des conditions idéales. Nous espérons que chaque participant a pu profiter pleinement de cette journée conviviale et a apprécié cet agneau cuit à la perfection.



En tant que présidente, je tiens à remercier tous les membres de l'association qui se sont dépensés sans compter pour que cette manifestation soit une réussite. Je remercie également toutes les personnes qui nous ont fourni le bois et le matériel nécessaire ainsi que le Comité des Fêtes de Peipin pour les barnums grâce auxquels les tables ont pu être mises à l'ombre.

Nous vous disons à l'année prochaine ! (M^{me} Orttner)

JOURNÉE DU PATRIMOINE À PEIPIN

L'association Culture et Patrimoine de Peipin a organisé une journée portes ouvertes à l'église à l'occasion des journées du patrimoine suivi d'un concert Gospel qui a rencontré un très vif succès. Notre église était presque trop petite pour accueillir la centaine de personnes venue écouter le groupe « MOUNTAIN GOSPEL ». Un moment très agréable empli de convivialité et de partage.

Cette journée s'est terminée par le tirage de la tombola. Un grand merci à toutes les personnes qui par leur présence et leur investissement ont contribué à la réussite de cette manifestation.



18 septembre - concert Gospel en l'église de Peipin



Les 4 membres du groupe Mountain Gospel

NOTRE PATRIMOINE REVIT

Grâce aux fonds récoltés durant les différentes manifestations organisées l'an dernier par les Portes du Jabron, l'association Culture et Patrimoine de Peipin a engagé des travaux de restauration de la porte de l'église du village.

M. Hervé CHEILAN, menuisier, a réalisé ces travaux pour un montant de 2 000 €. Plus d'une dizaine d'opérations réalisées pour cette restauration dont :

- le changement des moulures centrales, des traverses basses, des jets d'eau,
- reprise des panneaux haut et bas,
- traitement par application d'un fongicide-insecticide et d'une lasure microporeuse.



Porte de l'église avant.



Porte de l'église après.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

CINÉ-CONCERT HARMONIE Dimanche 23 octobre à 15h

Salle polyvalente de Peipin

Ciné-concert de clôture du stage départemental d'Harmonie sous la direction d'Alexandre KOSMICKI

Ciné-concert : partition avec film qui permet d'accompagner, avec un orchestre un film en direct (musique originale)

REPAS-CONCERT PIEDS ET PAQUETS Dimanche 27 novembre à 12h

Salle polyvalente de Peipin

Animé par l'orchestre LES DALTONS

12H repas-concert : 25 €

15H thé dansant : 10 € (avec 1 conso)

Réservations des repas jusqu'au 24 novembre.

Contact : M. Bouchet - 04 92 62 45 80 - 06 88 84 11 70

LE COMITÉ DES FÊTES DE PEIPIN VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

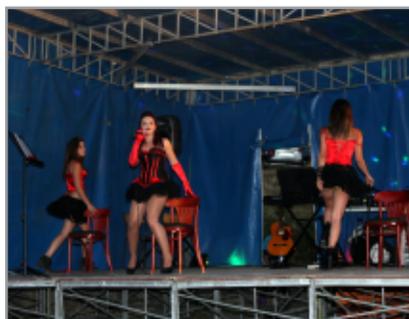
La votive a battu son plein ces 12, 13 et 14 juillet notamment avec l'avant première du DJ Nuit Blanche : son robot géant à LED qui a eu un franc succès auprès du public. La prestation cabaret de l'Orchestre Haute Tension a elle aussi été très appréciée.

Notre envie d'animer le village ne s'arrête pas là ! Ne manquez pas :

- 13 Novembre 2016 : vide Jouets
- 31 Décembre 2016 : nuit de la S^t Sylvestre
- 5 mars 2017 : loto
- 22 Avril 2017 : soirée Années 80



Et la suite au prochain numéro du Peip'infos !



Haute Tension - Cabaret



Haute Tension - Concert



DJ Nuit Blanche et son robot

LA PALETTE PEIPINOISE, RENTRÉE 2016/2017



Atelier de boutis/Patchwork :

Vendredi de 13H30 à 16H30

Adhésion : 30 € l'année.

Les cours ont repris le vendredi 9 septembre 2016 avec deux cours d'essai pour les nouveaux adhérents.

Maison Pour Tous (à côté de la poste) : salle de réunion au 1^{er} étage.

Cours de peinture :

Mardi de 14H00 à 16H00

Adhésion 30 € l'année + 150 € par an pour les cours

(cours donnés par une animatrice).

Les cours ont repris le mardi 27 septembre 2016 avec deux cours d'essai pour les nouveaux adhérents.

Maison Pour Tous (à côté de la poste) : salle du Club de l'Âge d'Or.

Contacts : lapalettepeipinoise@gmail.com - M^{me} MONTEROSSO Sylvie : 06 50 66 91 36
M^{me} RICARD Michèle : 04 92 62 47 87 - M^{me} BESSUEILLE Lydie : 04 92 61 14 17

LES NOUVELLES DU CLUB DE L'ÂGE D'OR

Après la traditionnelle paella au mois de juillet, le pique-nique au bord du lac de Château-Arnoux et pour finir le vide grenier du 4 septembre dernier, le club a réouvert ses portes le 8 septembre dans la salle habituelle de la Maison Pour Tous.

Le 10 décembre, se tiendra le repas de Noël avec thé dansant (à partir de 14H). L'ambiance sera assurée par l'orchestre Émile Pellegrino. Cette manifestation est ouverte à tous et l'entrée sera de 5 € par personne.

Rejoignez le Club et son ambiance toujours conviviale, emplie d'amitié et de joie de vivre.



Contacts : Josiane 04 92 62 49 36 - Viviane 04 92 62 46 73

CRÈCHE LOU PICHOUN : RENTRÉE DES TOUT PETITS



Après la pause estivale, c'est la rentrée pour les plus jeunes aussi !

La crèche Lou Pichoun a réouvert fin août et accueille les habitués et de nouvelles familles, pour une nouvelle année scolaire.

Avec le soutien de nos partenaires institutionnels : la CAF, la CCLVD, le Conseil Départemental, la mairie de Peipin, et ceux du réseau Acepp, cette nouvelle année promet d'être riche en événements, en concrétisation de projets et en mise en place de nouveaux. C'est en effet avec des idées plein la tête que l'équipe de la crèche et les parents abordent cette rentrée.

Les grands axes de ces projets concernent : la qualité de l'accueil pour le bien-être et le développement des enfants qui nous sont confiés et l'effort de répondre au mieux aux besoins des familles afin de participer pleinement à la vie du territoire. Cela passe par des aménagements matériels avec le projet de nouveaux locaux, un travail de professionnalisation de l'équipe toujours en recherche d'amélioration, ainsi que de la réaffirmation du caractère parental de la crèche car Lou Pichoun est une crèche à gestion parentale ! N'oublions pas également, la participation à diverses manifestations, ou l'organisation d'événements, toujours en direction des enfants et des familles du territoire, comme le pique-nique des familles ou le spectacle de Noël.

Nous sommes disponibles pour tout renseignement les mardis matins à la crèche et par téléphone, **il nous reste des places pour un accueil occasionnel.**

Au plaisir de vous retrouver bientôt, l'équipe et les parents de Lou Pichoun.

Contact : Lou Pichoun - 3 Place de la mairie - 04200 Peipin - 04 92 31 04 19.

LA RENTRÉE DE L'UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE



Une nouvelle année universitaire arrive pleine de promesses, avec d'anciens mais aussi de nouveaux cours, des projets, des idées, etc., dont vous pouvez déjà avoir un aperçu en consultant notre plaquette sur le site de l'UTL.

Cette année, la Journée portes ouvertes, qui a eu lieu le mercredi 14 septembre, a permis aux nouveaux élèves de prendre connaissance de l'emploi du temps définitif 2016-2017, de rencontrer les enseignants et de s'inscrire aux cours de leur choix parmi le vaste programme de cette année !

Le lundi 3 octobre, l'UTL a fait sa rentrée pour la dernière fois à la salle du Grand-Champ, dans le bâtiment de la mairie de Peipin. En effet, courant 2017, nous déménageons pour investir de nouveaux locaux, toujours sur la commune de Peipin. Vous serez bien évidemment informés de ce déménagement, étape par étape, via notre site.

Une très bonne année scolaire à l'UTL !

L'équipe de l'UTL Durance-Provence.



Assemblée Générale de l'UTL

04 92 62 60 59
4, rue des Écoles
Grand-Champ - 04200 PEIPIN

www.utl-peipin.fr
Facebook : UTL Durance Provence
utlduranceprovence04@gmail.com

Ouverture du bureau au public :
lundi : 9H à 12H et de 14H à 17H
vendredi : 14H à 17H

PEIPIN FOLK, LA RENTRÉE DE TOUTES LES DANSES

L'association de danse et musique traditionnelles des diverses régions de France et d'autres pays a repris ses activités dès septembre. Elle vise à promouvoir les danses du territoire à travers le monde.

Les ateliers ont toujours lieu le jeudi à 20H30 à la salle polyvalente de Peipin.

Le bilan de l'année 2015-2016 est très positif, tant au niveau des participants que de l'animation.

Pour cette année, aux ateliers habituels (bourrées, danse du monde, Irlandais et contredanse) s'ajoute celui du Breton, thème bien accueilli puisque durant une dizaine d'années il avait déjà existé. Les différents bals ont remporté un franc succès, et les 3 ateliers de fin de trimestre, ouverts à tous, et avec la collaboration de l'école de musique de St-Auban, affichent rarement moins de 60 danseurs, avec lesquels nous partageons le repas.

Un bal est programmé le **22 octobre**, il sera « au chapeau » et nous espérons que les ateliers hebdomadaires forgeront un nouvel engouement aussi pour les bals qui ont lieu une fois par trimestre, soit généralement 3 sur l'année. Pour cette soirée ce sont **les voisins du Champsaur** qui nous font l'honneur de venir et vont nous abreuver de Rigodon, Troïka, Scotisc, etc.

Fidèle à la tradition, le début d'année 2017 verra l'organisation d'un « **FEST NOZ** ». Le groupe de musique est déjà choisi ce sera une belle « peinture ».



Au mois de mai nous vous proposerons une superbe prestation de danses d'ici et d'ailleurs.

Nos musiciens, le groupe musical « **A l'Air libre** » attaché plus particulièrement à l'association, comprend 6 musiciens : flûtes, guitare, accordéons, cornemuse et percussion. Il ouvre généralement la première partie des bals à titre bénévole et il lui arrive aussi d'être sollicité pour l'animation de certaines manifestations dans les Alpes-de-Haute-Provence et les départements limitrophes.

Contact : peipinfolk@gmail.com

USCA PEIPIN : FOOTBALL, PASSION, CONVIVIALITÉ



L'USCA Peipin vous accueille pour une nouvelle saison placée sous le signe du football et de la convivialité.

L'USCAP, c'est 159 licenciés avec la création en cette nouvelle saison d'une catégorie U16, ce qui montre que le club grandit et fidélise ses jeunes qui évoluaient en excellence l'an dernier. Ce sont aussi des résultats sportifs puisque l'équipe senior s'est maintenue cette saison 2015-2016 en District 2 (anciennement PHB). Toutes nos félicitations à eux et à leur entraîneur.

L'USCAP, c'est aussi la convivialité avec des événements extra-sportifs tout au long de l'année : sortie des U11 au stade Vélodrome et au McDonald's, organisation du tournoi U11-U13 le lundi de Pentecôte où 22 équipes et plus de 200 enfants ont été accueillis, la soirée de Noël avec un cadeau pour tous les licenciés, la fête de fin de saison, etc.

Les dates de reprise :

- Seniors le mercredi 3 août
- U16 le lundi 22 août
- Féminines le mardi 23 août
- U11 le mercredi 24 août
- U13 le mercredi 24 août
- U7/U9 le mercredi 7 septembre

Vous pouvez venir essayer deux fois gratuitement. N'hésitez pas !

**Nous vous informons également que l'équipe féminine recrute.
Nous vous attendons nombreuses et motivées.**

Planning des entraînements :

- U7/U9 mercredi 14H30 à 16H00
- U11 mercredi/vendredi de 17H45 à 19H15
- U13 mercredi/vendredi de 17H45 à 19H15
- U14 mardi/jeudi de 18H à 19H30
- U16 lundi/jeudi de 18H30 à 20H
- Féminines mardi/jeudi de 19H30 à 21H
- Seniors mercredi/vendredi de 19H30 à 21H

(d'août à juin et pendant les vacances scolaires sauf Noël)

Les membres de l'USCA PEIPIN souhaitent remercier toutes les enseignes qui nous soutiennent depuis plusieurs années, leur participation au développement du club est indispensable :

Intermarché, McDonald's, Crédit Agricole de Sisteron, THOMET, TAF, RC Carrelages, Cols verts, JYPP, Fan Fouis, les Autocars Payan, Roady, Autovision, Discount ménager et Vision plus.



Actualités du club : reprise, matchs, événements...
<http://uscap.footeo.com/> Facebook USCPA PEIPIN FOOTBALL

Contact : Séverine TRON
06 73 38 73 15 - uscap.football@live.fr

BODY KARATÉ PEIPIN



Venez vous entraîner, améliorer votre souffle, votre cardio, votre souplesse et votre endurance !

COURS DÉBUTANT ET REMISE EN FORME
LE VENDREDI DE 18H15 À 19H.

COURS CARDIO TONIQUE
LE VENDREDI DE 19H15 À 20H15.

SALLE POLYVALENTE DE PEIPIN

Reprise des cours : vendredi 16 septembre 2016

Pour toutes informations, contactez Laurent GONIN
06 12 32 41 81 - laurentgonin@hotmail.com
Facebook : bodykarate04

PEIP'S SPORT SANTÉ

L'association Peip's Sport Santé a repris ses cours le 12 septembre avec un nouvel animateur pour les cours du lundi matin qui se déroulent désormais de 10H à 11H.

Les horaires des jeudis et vendredis restent inchangés :

- le jeudi de 18H15 à 19H pour les **cours tendance pilate**,
- le jeudi de 19H15 à 20H15 pour les **cours de step**,
- le vendredi de 9H à 10H pour le **renfort musculaire**.

Les trois premiers cours sont des cours d'essais gratuits pour vous permettre de choisir ce qui vous convient le mieux. **Venez nombreux nous rejoindre pour entretenir votre capital forme.**

Contacts : Monique DAUMAS 04 92 62 47 79 et Joëlle GULGLIELMO 04 92 61 40 21

BIEN-ÊTRE ET KUNDALINI YOGA SELON YOGI BHAJAN

« Le KUNDALINI YOGA est une science, mais n'oubliez pas que le plus important est la pratique, l'expérience. Votre expérience saura trouver le chemin de votre cœur. Les mots ne servent à rien, la conscience ne les accepterait pas. Si vous élargissez les horizons de votre conscience vous pouvez faire ce que vous voudrez de votre vie, vous deviendrez votre propre maître. » (Yogi Bhajan)

Les cours ont repris à Peipin le 28 septembre et se déroulent les **mercredis de 18H30 à 19H45**.

Cours particuliers et collectifs (premier cours d'essai gratuit)

Tarifs : 12 € la séance, 35 € le mois, 90 € l'abonnement trimestriel et 250 € l'abonnement annuel.

Contact : Simone Regny (diplômée de la FFKY) 04 92 62 52 76 - 06 56 71 03 50 - ry.simone@wanadoo.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE PEIPIN

Avec la rentrée, vient la reprise des actions de l'APEEP, plusieurs dates sont à prévoir dans votre agenda :

- **8 octobre 2016** : SOIRÉE HALLOWEEN avec concours de déguisements
- **20 novembre 2016** : VIDE GRENIER / VIDE JOUET
- **22 janvier 2017** : LOTO
- **4 mars 2017** : DÉFILÉ CARNAVAL avec CARAMANTRAN et SOIRÉE EN MUSIQUE



Nous vous rappelons que la majeure partie des bénéfices est reversée à l'école de Peipin pour financer les projets scolaires. Soyez nombreux à apporter vos contributions !

ÉCOLE DE PEIPIN : NOUVELLE ÉQUIPE



De gauche à droite : Khalid EL HMINI (PS-MS), Ninon BODIN (CP + CE2-CM1), Sophie NIAULON (PS-MS + CE2-CM1), Julie DEMARCQ (CE1-CE2), Marjorie MARCANT (CM2), Mireille MONTAGNÉ (CP) Directrice, Béatrice FIGUIÈRE (MS-GS).

TRAVAUX EFFECTUÉS À L'ÉCOLE DE PEIPIN CET ÉTÉ

Comme chaque année, la CCLVD profite des vacances d'été pour programmer et effectuer les travaux au sein des 5 écoles dont elle a la gestion. Cet été, plusieurs travaux ont été réalisés sur l'école de Peipin.

Terrassement : l'école a bénéficié de travaux de terrassement. Ces derniers ont été réalisés par l'entreprise Chiappero. L'entreprise a travaillé sur les terrasses à l'extérieur (construction d'un escalier en béton). De la terre végétale, donnée par la commune d'Aubignosc, a également été posée pour y semer du gazon.

Chantier de désamiantage : suite au diagnostic amiante réalisé en 2015 sur l'école de Peipin, il a été constaté des traces d'amiante sous les dalles de sol de certaines pièces. La CCLVD a donc décidé de procéder au désamiantage de ces dalles. Deux entreprises sont intervenues : Jade Environnement pour le désamiantage et l'entreprise Rizzato pour le carrelage.

Plan de financement de cette opération :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Désamiantage des dalles et pose carrelages	28 377 €	État (DETR 60%)	17 026,2 €
		Autofinancement	11 350,8 €
Total	28 377 €	Total	28 377 €

PROGRAMME LEADER - PAYS DURANCE PROVENCE

Artisans, commerçants, entrepreneurs, agriculteurs, associations, collectivités...

Vous avez un projet ?

En lien avec le développement durable ? le tourisme ?
Les services à la population ?

Nous pouvons vous aider !



Contactez l'équipe LEADER :
04 92 30 81 46 (45)
info@durance-provence.fr

Site internet : www.durance-provence.com



Rejoignez-nous !
Pays Durance Provence



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

CENTRE DE LOISIRS : SOUVIENS-TOI L'ÉTÉ DERNIER



Sortie acrobranche
Arbre et aventure



Cluéo de Kuzco



Sortie aérodrome
de Gap-Tallard



Pêche à la ligne



Bal médiéval



Jeu du parachute



Patouille et Barbouille



Mystère au château de Tallard

SMIRTOM DURANCE PROVENCE

Après la mise en place de 24 nouveaux points de tri sur le territoire pendant l'été, la rentrée du SMIRTOM s'annonce active !

Comme l'année dernière, des bennes à végétaux seront à votre disposition à partir de novembre (cf : article p5) afin que vous puissiez y déposer facilement vos déchets d'entretien de jardin. D'autre part, lauréat de l'appel à projet « accompagnement au changement » d'Ecofolio, le SMIRTOM équipe cet automne toutes les collectivités de corbeilles de tri des papiers. Au total, 350 corbeilles seront distribuées dans différents lieux, notamment les mairies, les écoles, les gendarmeries et les bibliothèques.



Par ailleurs, dans le cadre du projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage », le SMIRTOM met en place deux actions de sensibilisation à la réduction des déchets.



La première est l'organisation d'un atelier de réparation nommé **Repair Café**. Il s'agit d'un événement périodique pendant lequel les habitants réparent leurs objets cassés avec l'aide de bénévoles compétents dans une ambiance conviviale. Les Repair Cafés visent à promouvoir la réparation et la réutilisation plutôt que l'abandon des objets. Ils auront lieu à la Maison des Associations et de la Culture de l'Escale.

La seconde action est le lancement d'un défi « **Familles Zéro Déchet** ». Une quarantaine de familles volontaires pourront s'engager dans une démarche positive de réduction de leurs déchets avec un accompagnement personnalisé, des ateliers et des temps d'échange. Le projet comporte également un volet « commerces et entreprises Zéro Déchet ».

Enfin, le SMIRTOM vous rappelle que vous pouvez venir retirer un **kit du tri** à l'accueil de la mairie et dans les déchèteries de Château-Arnoux et Peyruis. **Poursuivons ensemble nos efforts pour réduire nos déchets à la source, trier plus et trier mieux !**

MAIRIE DE PEIPIN



COORDONNÉES

Téléphone :
04 92 62 44 17

Courriel :
mairie@peipin.fr

Le service astreinte :
06 80 95 95 55

Adresse :
Mairie de Peipin,
4 rue des Écoles,
04200 Peipin

HORAIRES

Lundi :
10h00 à 12h00 et 13h45 à 17h30

Mardi :
9h00 à 12h00 et 13h45 à 17h30

Mercredi :
9h00 à 12h00 et 13h45 à 17h30

Jeudi :
9h00 à 12h00 et 13h45 à 17h30

Vendredi :
9h00 à 12h00

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX 2016

Sauf événement exceptionnel, le Conseil municipal se réunira une fois par mois, à 19h00 dans la salle du Conseil de l'ancienne mairie :

- Mardi 25 octobre 2016
- Mardi 29 novembre 2016
- Mardi 13 décembre 2016

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'actualité.

SERVICE DES ENCOMBRANTS

La collecte s'adresse aux gros encombrants (canapé, literie, meubles, gros appareils d'électroménager, etc.) :

« Tout ce qui ne rentre pas dans le coffre d'une voiture ».

Il suffit de vous inscrire en appelant la mairie (04 92 62 44 17) avant le mardi midi. La collecte se fait le mercredi matin.

Nous vous rappelons par ailleurs que tout produit acheté avec une éco participation vous permet de le ramener au magasin vendeur.

TOUT PEIPIN SUR www.peipin.fr (mise à jour hebdomadaire)



Pensez à consulter régulièrement le site Internet de la commune : www.peipin.fr

Très régulièrement mis à jour, le site vous permet de retrouver toute l'actualité communale : informations générales et pratiques, manifestations, numéros utiles, procès verbaux des Conseils municipaux et communautaires, règlement d'urbanisme, annonces, démarches, revue de presse, etc. Vous pouvez également y retrouver (et télécharger) tous les anciens numéros du bulletin municipal.

À VOS AGENDAS

- Sam. 15 oct. > Peipin Propre > p5
- Sam. 22 oct. > Bal folk > Peipin Folk > p10
- Dim. 23 oct. > Ciné-concert > ACEPP > p9
- Dim. 6 nov. > Loto des commerçants
- Dim. 13 nov. > Vide jouets > Comité des Fêtes > p9
- Sam. 19 nov. > Loto de l'EHPAD (uniquement sur réservation)
- Dim. 20 nov. > Vide grenier/jouet > APEEP > p13
- Dim. 27 nov. > Pieds et paquets > ACEPP > p9
- Sam. 10 déc. > Repas de Noël > Club Âge d'or > p10
- Sam. 31 déc. > St-Sylvestre > Comité des Fêtes > p9
- 1^{er} jan. 2017 > Fusion CCLVD et CCVJ > p4

RECEVEZ LE PEIP'INFOS EN AVANT-PREMIÈRE ET EN COULEUR !



Optez pour la version électronique du bulletin municipal de Peipin. Pour cela, il vous suffit d'adresser un courriel à bulletinmunicipal@peipin.fr en indiquant vos prénom, nom et adresse postale.

Dès que le Peip'Infos paraîtra, vous recevrez un message d'alerte contenant un lien pour le consulter en ligne et/ou le télécharger sur votre ordinateur, et ce, quelques jours avant sa distribution papier.

En plus, vous aidez la commune à réaliser des économies en diminuant le volume d'impression.

Peip'Infos est édité par la mairie de Peipin
Directeur de la publication et de la rédaction : Frédéric Dauphin
Création, mise en page, photos : Julien Bournet
Imprimerie Nouvelle, Dépôt légal à parution.